



HAL
open science

Éditorial

Michel Dévoluy, Moïse Sidiropoulos

► **To cite this version:**

Michel Dévoluy, Moïse Sidiropoulos. Éditorial. Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe, 2004, 10, pp.1-2. hal-04038504

HAL Id: hal-04038504

<https://hal.science/hal-04038504v1>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe

N° 10

Été 2004

Universités Louis Pasteur (Faculté des sciences économiques et de gestion) et Robert Schuman (Institut des Hautes Etudes Européennes) ——— Strasbourg.

Éditorial de Michel Dévoluy et Moïse Sidiropoulos

Depuis le 1^{er} mai 2004 l'Union Européenne (UE) compte 25 membres. Naturellement, le numéro de ce Bulletin est entièrement consacré à ce thème. En effet, ce cinquième

élargissement est différent des précédents à plusieurs titres.

L'UE accueille 10 nouveaux pays, huit d'Europe centrale et orientale (PECO) et deux îles méditerranéennes (Chypre et Malte). L'UE passe ainsi de 380 à 450 millions

d'habitants. Malgré l'importance de leur population, ces dix nouveaux membres ne représentent que 5% du PIB de l'UE à 25 et leur revenu moyen par habitant atteint seulement

50% de celui de l'UE à 15. L'élargissement du 1^{er} mai 2004 est également un fait politique majeur. Il représente la dernière pierre du mur de Berlin qui tombe. Pendant un

demi-siècle, les PECO ont connu un système de planification centralisée. Ils sont donc restés longtemps à l'écart de la pratique d'une économie de marché et de la concurrence internationale. Ce n'est que depuis les années

1990 qu'ils ont pu s'engager dans ce qu'on appelle habituellement « le processus de transition » vers

l'économie de marché, étape préalable indispensable pour accéder à l'Union.

L'enjeu de cet élargissement est à la fois géopolitique et économique. D'une part, il s'agit d'arrimer définitivement l'espace central-européen à l'Ouest, c'est donc la fin de

l'après deuxième guerre mondiale. D'autre part, il faut installer ces pays dans le système économique, juridique et institutionnel communautaire et, parallèlement, dans le mouvement de la mondialisation économique.

Ce Bulletin de l'OPEE a pour ambition de soulever et d'analyser les principales questions économiques qui se posent désormais à l'Europe : comment coordonner les politiques économiques des 25 membres alors que ce problème était encore imparfaitement résolu

Sommaire

Quelle politique de cohésion pour l'Europe à 25 ? 3

Damien Broussolle

Trois enjeux majeurs de l'élargissement 5

Michel Dévoluy et Eric Rugraff

La politique agricole commune : Les enjeux de la réforme et le défi de l'élargissement de l'UE 18

Meixing Dai

La politique de coopération pour le développement de l'Union européenne à l'heure de l'élargissement 25

Claire Mainguy

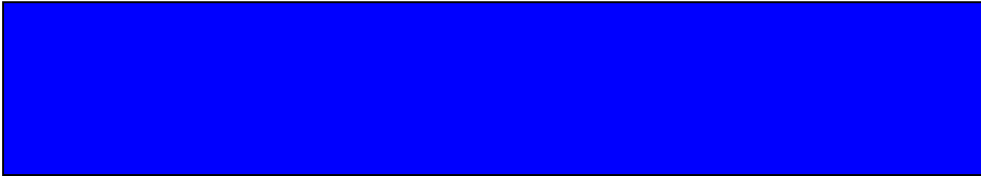
Les enjeux de pouvoir dans l'Europe élargie 29

Valérie Malnati

Les événements marquants 38

Gérard Lang

Les publications de l'OPEE 40



dans l'Europe à 15 ? Cet élargissement sera-t-il un frein ou un accélérateur pour la croissance européenne qui a pris du retard face aux Etats-Unis ? Quelle devra être la durée et l'ampleur du mécanisme de rattrapage des économies des PECO pour atteindre la moyenne de l'UE ? L'élargissement ne fera-t-il que des gagnants parmi les 25 pays membres ? Et parmi les régions des pays membres ? Comment résoudre le problème de la répartition des fonds européens ? Sous quelles conditions les nouveaux membres pourront-ils adopter l'euro ?

Tous ces enjeux économiques débouchent en définitive sur deux questions politiques majeures auxquelles l'Union Européenne ne pourra pas se dérober longtemps, sous peine de se fragiliser et de provoquer le désenchantement des citoyens Européens. Comment aller vers un système de coopérations renforcées, quel que soit le vocabulaire que l'on choisira : Europe à plusieurs vitesses, cercles concentriques, pays de l'avant garde... ? Comment construire un véritable fédéralisme économique sans aller vers une forme, certes encore à définir précisément, de fédéralisme politique ? Souhaitons, pour l'Europe future, que les débats à l'occasion des élections européennes du 13 juin 2004 n'éluderont pas ces questions.

